



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

inspection du travail

Question écrite n° 113586

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation de l'inspection du travail. En effet, à l'appel des organisations syndicales, le personnel de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi a fait grève pour dénoncer la baisse des effectifs dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Les fonctionnaires protestent également contre des conditions de travail qui se sont dégradées, les difficultés rencontrées par leur hiérarchie pour animer et organiser le travail, l'externalisation de certaines missions de service public, et estiment que ces conditions ne permettent plus aux agents de maintenir le service rendu au public. Plus grave encore, les syndicats soulignent la perte même du sens au travail, la destruction du collectif de travail et la souffrance des agents. Elle lui demande donc d'indiquer à la représentation nationale quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour répondre aux inquiétudes des agents de l'inspection du travail et promouvoir un service public de qualité.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113586

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7083

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)